

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE ROCHEFORT SAMSON
VALENCE ROMANS AGGLO**

TARIFS du 01 octobre 2023 au 30 septembre 2024 - Délibération du 12.09.23 et du 28.09.22

ABONNEMENT du 01/10/2023 au 30/09/2024

au prorata des mois d'abonnement (tout mois commencé est dû)

Eau pour 12 mois	prix H.T.	TVA (5,5%)	prix T.T.C.
Compteur Ø < à 20 mm	65.00 € (5,715 € TTC/mois)	3.58 €	68.58 €
Compteur Ø de 25 mm	75.00 €	4.13 €	79.13 €
Assainissement collectif	prix H.T.	TVA (10%)	prix T.T.C.
abonnement	21.07 € (1.932 € TTC/mois)	2.11 €	23.18 €

Abonnement pour les 2 services pour un compteur Ø 15 ou 20 mm : 7.65 €/mois ou 91.76 €/an

CONSOMMATION du 01/10/2023 au 30/09/2024

prix du m³ réellement consommé

	prix H.T.	taxes⁽¹⁾	TVA (5,5%)	Prix T.T.C.
prix de 1 m ³ à 2 000 m ³	1.0400 €	0.3360 €	0.0757 €	1.45 €
supérieur à 2 000 m ³ *	0.9100 €	0.3360 €	0.0685 €	1.31 €

* N.B. : cette tranche s'applique exclusivement aux professionnels.

Assainissement collectif	prix H.T.	TVA (10%)	prix T.T.C.
Prix du m³	1.45 €	0.16 €	1.78 €

Prix TTC du m³ pour les 2 services : 3.23 €

⁽¹⁾ 0.28 € lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)+ 0.16 € modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) + 0.056 € pour le prélèvement

FACTURATION

La période de facturation va du 1^{er} octobre (de l'année N) au 30 septembre de l'année suivante (N+1). La relève annuelle est effectuée en septembre de l'année N+1 par les agents du SIERS.

Abonnés non mensualisés (2 factures) :

Acompte (fin mars - début avril) : 6 mois d'abonnement + 50 % de la consommation de l'année précédente

Solde de la facturation (fin octobre) : abonnement total + consommation totale - acompte

Abonnés mensualisés (1 facture récapitulative en octobre) :

9 acomptes (de janvier à septembre) + 1 régularisation (abonnement + consommation annuelle - acomptes)

FRAIS D'ACCES AU SERVICE

	prix H.T.	TVA	Prix T.T.C.
changement d'abonné (locataire ou propriétaire)	26.36 €	2.64 €	29.00 €
changement d'abonné (déjà abonné au SIERS)	17.27 €	1.73 €	19.00 €
Nouveau compteur	85.00 €	17.00 €	102.00 €
Mise en service 2ème compteur/branchement existant	255.00 €	51.00 €	306.00 €

FRAIS DIVERS CONFORMES AU REGLEMENT DU SERVICE DES EAUX

	prix H.T.	TVA (20%)	Prix T.T.C.
Réouverture d'un branchement fermé (article 2-4)	160.00 €	32.00 €	192.00 €
Frais pour relance impayés avec AR	10.00 €	2.00 €	12.00 €
Frais pour relance impayés simple	5.00 €	1.00 €	6.00 €
Impossibilité de relever le compteur (article 5-1)	50.00 €	10.00 €	60.00 €
Déplacement non justifié d'un agent	40.00 €	8.00 €	48.00 €
Etalonnage d'un compteur sur banc agréé	150.00 €	30.00 €	180.00 €
Chapeau d'isolation Citernuo (regard composite)	13.00 €	2.60 €	15.60 €
Relève manuelle sur demande de l'abonné (2 X par an)	10.00 €	2.00 €	12.00 €
Frais de traitement d'un dossier de fraude	200.00 €	40.00 €	240.00 €